



# Contournement Ouest Montpellier

UNE NOUVELLE CONNEXION  
POUR DES TRAJETS SIMPLIFIÉS

## Acteurs du projet

### Qui porte ce projet ?

Le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer est le Maître d'Ouvrage du projet. Il est représenté localement par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (DREAL LRMP). En qualité de responsable du projet, la DREAL en définit les objectifs et les moyens, et garantit sa réalisation dans le respect des délais.



La DREAL, Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement est un service déconcentré du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et du ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement. Cette structure régionale met en œuvre la politique écologique dans les domaines de la prévention des risques, de l'eau, de l'énergie, des transports, de l'aménagement, du logement et de la préservation de la biodiversité.



### EN SAVOIR PLUS

[Site de la DREAL Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées](#) 

## Un partenariat avec les collectivités territoriales

Pour ce projet, la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, le Département de l'Hérault et la Métropole Montpellier Méditerranée Métropole partagent le financement dont une première tranche est inscrite dans le Contrat de Plan Etat-Région.



---

**Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement**

Direction Transports  
520, allée Henri II de Montmorency  
CS 69007  
34064 Montpellier - Cedex 2

Tél. : 04 34 46 64 00  
Site Internet

<http://www.contournement-ouest-montpellier.fr/contexte/acteurs-du-projet-15>